

## DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202604-042

Du 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize du mois d'avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la polyvalente de Rosières, sous la présidence de Monsieur COULANGE François, doyen de l'assemblée.

Étaient présents : AUDIBERT Agnès, THIBON Jean-François, LASTELLA Carole, DI VUOLO Michel, GILLES Philippe, BENEFICE TOURNIER Carole, PLANET Olivier, FLORY Eva, CARRASCO Georges, PANTOUSTIER Brigitte, AUZAS Vincent, DEMARIA Jean-François, DELMASURE Julien, CARON Denis, TROUILLAS Denis, BOISSIN Joël, ROCHEDIX Christiane, VALETTE Sarah, LARCHER Corinne, GUILLET Pascale, PISTORESI Jean-Marc, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, REY Françoise, D'HELFT Sabine, DUMAS Yoann, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie-Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, TALAGRAND Emma, JAMBOIS Gaston, TROUILLAS Alain, GOMEZ-ABASCAL Delphine, PIOLAT Didier, MAZILLE Didier, YVAIN Bertrand, FAURE Alexandre.

Pouvoir : THIBON Jean-François (pouvoir de DELEUZE-DALZON Chloé), SALEL Matthieu (pouvoir de AGNEL Rodolphe).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 39

Pouvoir : 2

Date de la convocation 9 avril 2026

A été élu secrétaire : TALAGRAND Emma

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

**OBJET : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

Vu la délibération n° C-202604-41 fixant à 6 le nombre des vice-présidents.

**Election du 1<sup>er</sup> vice-président :**

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du 1<sup>er</sup> vice-Président.

Se sont portés candidats :

- CHABANE Francis

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

Le dépouillement du vote à l'issue du 1<sup>er</sup> tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- |                                  |    |
|----------------------------------|----|
| ○ Inscrits :                     | 41 |
| ○ Votants :                      | 41 |
| ○ Blancs et nuls :               | 8  |
| ○ Nombre de suffrages exprimés : | 33 |
| ○ Majorité absolue :             | 17 |

Ont obtenu :

- |                     |         |
|---------------------|---------|
| ● CHABANE Francis   | 28 voix |
| ● AUDIBERT Agnès    | 1 voix  |
| ● YVAIN Bertrand    | 1 voix  |
| ● PIC Gabriel       | 1 voix  |
| ● DUCLOUX Sébastien | 1 voix  |
| ● LARCHER Corinne   | 1 voix  |

Monsieur **CHABANE Francis**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 1<sup>er</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

### Election du 2ème vice-président :

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du 2ème vice-Président.  
Se sont portés candidats :

- TALAGRAND Emma

#### *1<sup>er</sup> tour de scrutin*

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret

Le dépouillement du vote à l'issue du 1<sup>er</sup> tour de scrutin a donné les résultats suivants :

○ Inscrits :	41
○ Votants :	41
○ Blancs et nuls :	9
○ Nombre de suffrages exprimés :	32
○ Majorité absolue :	17

Ont obtenu :

○ TALAGRAND Emma	29 voix
○ AUZAS Vincent	1 voix
○ AUDIBERT Agnès	2 voix

Madame **TALAGRAND Emma**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 2ème Vice-Présidente et immédiatement installé dans ses fonctions.

### Election du 3ème vice-président :

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du 3ème vice-Président.  
Se sont portés candidats :

- AUDIBERT Agnès

#### *1<sup>er</sup> tour de scrutin*

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Le dépouillement du vote à l'issue du 1<sup>er</sup> tour de scrutin a donné les résultats suivants :

○ Inscrits :	41
○ Votants :	41
○ Blancs et nuls :	2
○ Nombre de suffrages exprimés :	39
○ Majorité absolue :	20

Ont obtenu :

○ AUDIBERT Agnès	37 voix
○ REY Françoise	1 voix
○ LARCHER Corinne	1 voix

Madame **AUDIBERT Agnès**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 3ème Vice-Présidente et immédiatement installé dans ses fonctions.

**Election du 4ème vice-président :**

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du 4ème vice-Président.

Se sont portés candidats :

- BOISSIN Joël

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Le dépouillement du vote à l'issue du 1<sup>er</sup> tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- |                                  |    |
|----------------------------------|----|
| ○ Inscrits :                     | 41 |
| ○ Votants :                      | 41 |
| ○ Blancs et nuls :               | 8  |
| ○ Nombre de suffrages exprimés : | 33 |
| ○ Majorité absolue :             | 17 |

Ont obtenu :

- |                  |         |
|------------------|---------|
| ○ BOISSIN Joël   | 31 voix |
| ○ SALEL Matthieu | 1 voix  |
| ○ AUZAS Vincent  | 1 voix  |

Monsieur **BOISSIN Joël**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 4ème Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

**Election du 5ème vice-président :**

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du 5ème vice-Président.

Se sont portés candidats :

- GOMEZ-ABASCAL Delphine

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Le dépouillement du vote à l'issue du 1<sup>er</sup> tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- |                                  |    |
|----------------------------------|----|
| ○ Inscrits :                     | 41 |
| ○ Votants :                      | 41 |
| ○ Blancs et nuls :               | 2  |
| ○ Nombre de suffrages exprimés : | 39 |
| ○ Majorité absolue :             | 20 |

Ont obtenu :

- |                          |         |
|--------------------------|---------|
| ○ GOMEZ-ABASCAL Delphine | 32 voix |
| ○ PIC Gabriel            | 7 voix  |

Madame **GOMEZ-ABASCAL Delphine**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 5ème Vice-Présidente et immédiatement installé dans ses fonctions.

## Election du 6ème vice-président :

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du 6ème vice-Président.  
Se sont portés candidats :

- DUCLOUX Sébastien
- DUMAS Yoann

### *1<sup>er</sup> tour de scrutin*

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Le dépouillement du vote à l'issue du 1<sup>er</sup> tour de scrutin a donné les résultats suivants :

○ Inscrits :	41
○ Votants :	41
○ Blancs et nuls :	0
○ Nombre de suffrages exprimés :	41
○ Majorité absolue :	21

Ont obtenu :

○ DUCLOUX Sébastien	16 voix
○ DUMAS Yoann	25 voix

Monsieur **DUMAS Yoann**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 6ème Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

*Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.*

*Au registre suivent les signatures.*

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

**Philippe GILLES**

**Président**

**Emma TALAGRAND**

**Secrétaire de séance**

